

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00456

Numéro SIREN : 410 195 663

Nom ou dénomination : A.M.G.2R

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/028200

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/028200**
n°de gestion : **2014B00456**
n°SIREN : **410 195 663 RCS Lyon**

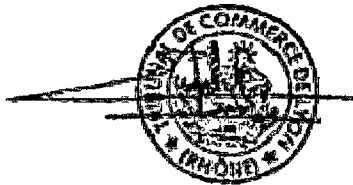
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 13/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.M.G.2R - Société à responsabilité limitée
59 chemin du Moulin Carron Espace Florentin 69570 Dardilly -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5098394

2820

AMG2R

AGENCE COMMERCIALE
59 CHEMIN DU MOULIN CARRON

69570 DARDILLY

Comptes annuels au 31/12/2017

Siret : 41019566300050

Code APE : 7022Z

*Copie Certifiée
Conforme.
La Co Gérance
[Signature]*

[Signature]



ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **AMG2R** pour l'exercice du **01/01/2017 au 31/12/2017** et conformément aux termes de ma mission, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	55 654 Euros
Chiffre d'affaires	110 935 Euros
Résultat net comptable	-11 582 Euros

Fait à LYON
le 25/04/2018

Pascal MANU
Expert-Comptable



BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		31/12/2017	31/12/2016
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			30				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31	4 573		4 573	4 573
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		7 119	7 006	113	252
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations en-cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total (II)				11 692	7 006	4 686	4 826
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	130 381	110 781	19 600	24 847
		Autres créances (3)		13 200		13 200	15 534
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	35					
	V.M.P (dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie	940					
	Disponibilités						
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	17 228		17 228	
	Total (III)			161 749	110 781	50 968	40 382
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36				
		Primes de remboursement d'obligations (V)					
		Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I à VI)				173 441	117 787	55 654	45 208
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :		



BILAN PASSIF

		Note	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 7 622)		7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		278 200	278 200
	Report à nouveau		-359 871	-225 813
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-11 582	-134 058
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		-84 869	-73 287
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		103	5 339
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		6 300	406
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		73 409	84 649
	Dettes fiscales et sociales		54 835	28 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		5 874	34
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		140 522	118 494
	Ecart de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		55 654	45 208
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	Ecart de réévaluation libre			
	Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		140 522	118 494
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		103	5 339



COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/12/2017	31/12/2016
Nombre de mois de la période						12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises		110 935			110 935	207 002
	Production vendue	biens					
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		110 935				
	Production stockée			50		0	
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)							
Total des produits d'exploitation (2) (I)					110 936	207 002	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51	66 215	94 867
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						
	Impôts, taxes et versements assimilés						
	Salaires et traitements						
	Charges sociales (10)						
	Dotations aux amortissements sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)						
Total des charges d'exploitation (4) (II)					119 222	302 682	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-8 286	-95 680	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				54	1 246	1 253
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-1 246	-1 253	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-9 532	-96 933	

COMPTES DE RESULTAT

	Note	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		950	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)		950	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		3 000	37 125
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		3 000	37 125
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-2 050	-37 125
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
Impôts sur les bénéfices (X)	58		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		111 886	207 002
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		123 468	341 060
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		-11 582	-134 058

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	12 187	38 132
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. personnelles : facultatives 1 146 obligatoires 11 041		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	110 935,19	207 001,76
	(15)	Résultat en Euros et centimes	-11 582,26	-134 058,31



Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Désignation de la société : SARL AMG2R

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 25/04/2018 par le dirigeant de la société.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 présente un total est de 55654 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de -11 582 Euros.

L'exercice a une durée de 12 Mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Les immobilisations sont décomposées lorsque ces décompositions sont possibles et qu'elles présentent un caractère significatif.

Les immobilisations présentes n'ont pas été décomposées en raison du caractère non significatif ou non décomposable de ces dernières.

Les plans initiaux d'amortissement ont été maintenus.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

Note sur le fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015, compte tenu de sa durée d'utilisation non limitée, le fonds commercial n'est pas amorti.

Les tests de dépréciation pratiqués ne remettent pas en cause la valeur comptable du fonds commercial inscrite dans les comptes de l'exercice 2017

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Désignation de la société : SARL AMG2R

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 25/04/2018 par le dirigeant de la société.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 présente un total est de 55654 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de -11 582 Euros.

L'exercice a une durée de 12 Mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 Novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Les immobilisations sont décomposées lorsque ces décompositions sont possibles et qu'elles présentent un caractère significatif.

Les immobilisations présentes n'ont pas été décomposées en raison du caractère non significatif ou non décomposable de ces dernières.

Les plans initiaux d'amortissement ont été maintenus.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

Note sur le fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015, compte tenu de sa durée d'utilisation non limitée, le fonds commercial n'est pas amorti.

Les tests de dépréciation pratiqués ne remettent pas en cause la valeur comptable du fonds commercial inscrite dans les comptes de l'exercice 2017

Société A.M.G.2R

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros

Siège social : Espace Florentin
59 chemin du Moulin Carron
69570 DARDILLY

410 195 663 RCS Lyon

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017,
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et se traduisant par une perte de 11 582 euros en intégralité au compte "report à nouveau".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La co-gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the first co-manager.A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the second co-manager.